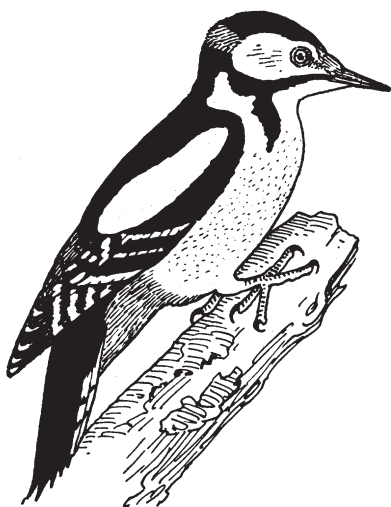


Dommmages dûs aux pics



Situation

Depuis quelques années, l'Association suisse pour la protection des oiseaux ASPO et la Station ornithologique suisse reçoivent de plus en plus de plaintes concernant des façades endommagées par des pics. Actuellement, on compte une vingtaine de cas par année. Il s'agit généralement de façades possédant une isolation extérieure, dans des villes et des villages du Plateau. Les oiseaux, pratiquement toujours des pics épeiches, creusent avec leur bec un ou plusieurs trous pouvant avoir la grosseur d'un poing. Les angles des maisons sont particulièrement visés. Les propriétaires concernés font face à un dilemme :

- le pic épeiche est une espèce protégée.
- les dégâts peuvent être importants.
- les dommages ne sont pas couverts par l'assurance-bâtiment cantonale.
- les assurances privées n'offrent actuellement aucune couverture appropriée.
- une protection efficace et durable exige des mesures architecturales chères.
- une façade réparée peut de nouveau être attaquée par le pic.

Explication possible

La plupart des dommages ont lieu en été et en automne, rarement au printemps. Les responsables sont généralement de jeunes pics qui quittent le territoire de leurs parents au cours de l'été pour s'établir dans un autre lieu. C'est notamment dans les quartiers résidentiels bien arborés des villes et des villages qu'ils trouvent des territoires inoccupés. Comme les pics épeiches utilisent leur environnement de manière variée, il peut arriver que les oiseaux se posent sur une façade de maison lorsqu'ils sont à la recherche d'un nouveau territoire. Les façades possédant une isolation extérieure leur paraissent probablement appropriées pour y forer une cavité pour dormir en hiver ou nicher au printemps. Le crépi dur ressemble à de l'écorce et le polystyrène sous-jacent à du bois vermoulu.

Evaluation du problème

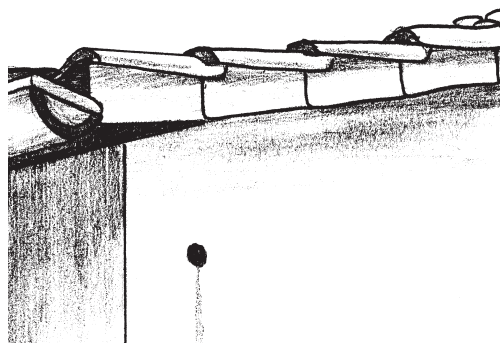
Il est probable que les attaques contre des façades en crépi ne soient pas le comportement anormal d'un oiseau unique mais que n'importe quel pic épeiche puisse causer de tels dommages. C'est pourquoi la capture ou le tir des oiseaux coupables ne peut résoudre le problème à long terme.

Il faut en outre s'attendre à une augmentation du nombre de dégâts dûs aux pics. D'une part, les isolations extérieures se trouvent non seulement sur de nombreux nouveaux bâtiments mais sont aussi utilisées pour la rénovation d'anciens bâtiments ; d'autre part, les zones habitées entourées d'arbres offrent un habitat de choix pour les pics épeiches. Leur effectif a dû augmenter dans ces régions ces dernières années.



Mesures de prévention efficaces et durables

Pour éviter les dégâts causés par les pics, il faut utiliser du crépi traditionnel en ciment. D'après une étude la Station ornithologique gouvernementale du Bade-Würtemberg, tous les matériaux de construction qui résonnent surtout le crépi d'isolation mais aussi les briques creuses en béton et les briques en béton cellulaire semblent très attractifs pour les pics.



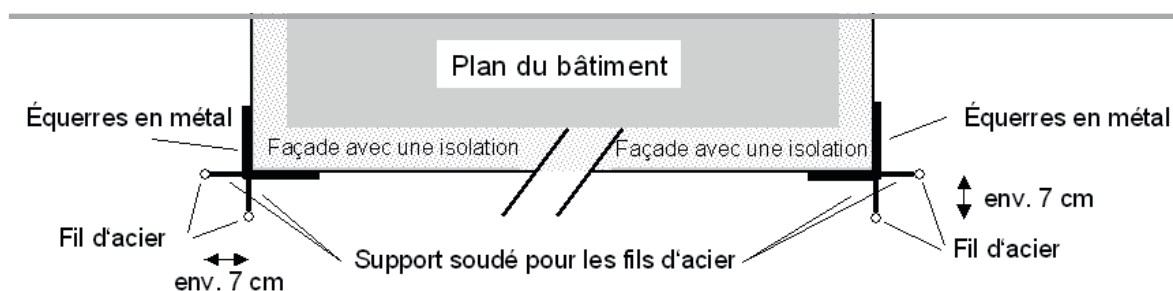
Les trous de pics sont des portes d'entrée pour l'humidité. Dans ces cavités, les étourneaux nichent volontiers!

Mesures d'urgences pour une protection individuelle

- on peut éloigner les pics à court terme avec des bandes en plastique tendues sur la façade exposée, par des tourniquets à vent ou des guirlandes de bandes métalliques. Mais il faut savoir que les oiseaux s'y habituent.
- des pics épeiches nouvellement installés quittent fréquemment leur territoire s'ils sont dérangés dans leur cavité. Si celle-ci est déjà prête et si elle est occupée par un pic ou un étourneau, effarouchez les oiseaux en les dérangeant plusieurs fois la nuit, p. ex. en projetant de la lumière dans la cavité ou en faisant du bruit.

Eviter les dommages indirects

Les trous de pics sont presque toujours creusés près de l'angle des maisons. C'est là en effet que les oiseaux peuvent se poser facilement et prendre appui confortablement pour creuser. C'est pourquoi, les mesures d'éloignement sont les plus efficaces lorsqu'elles se trouvent dans les angles. Pour cela, on munit (p. ex. lors des réparations après des dégâts de pics) chaque angle de la maison concernée, éventuellement les maisons avoisinantes ayant le même type de construction, de fils d'acier verticaux (v. schéma) ou on recouvre les deux côtés de l'angle, sur env. 10 cm, d'une tôle lisse ou d'un plastique dur.



Installation de fils d'acier sur les angles d'une maison avec une isolation externe, pour empêcher les trous de pics (Idée et schéma original: Fritz Mühlestein, Toffen).